



Union Suisse des Paysans  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg

Berne, le 30 mars 2020

## Attestation de l'importance pour l'approvisionnement

Mesdames, Messieurs,

L'Approvisionnement économique du pays (AEP) confirme que les entreprises membres de votre association sont d'une importance systémique pour l'approvisionnement du pays en biens et services vitaux. Les collaborateurs de ces entreprises fournissent des prestations indispensables à l'approvisionnement de la Suisse au sens de la loi sur l'approvisionnement du pays, tout particulièrement en lien avec la gestion de la pandémie de coronavirus à laquelle nous sommes actuellement confrontés.

L'AEP confirme l'importance de maintenir l'exploitation de ces entreprises. Il est primordial pour l'approvisionnement économique du pays que les collaborateurs concernés ne soient pas limités dans l'exécution de leur travail.

Dans ce contexte, nous réitérons notre souhait que la liberté de mouvement des collaborateurs concernés nécessaire à l'accomplissement de leur travail (accès aux sites de production, aux installations d'exploitation, aux chantiers, etc.) continue d'être garantie.

Nous confirmons également qu'il est dans notre intérêt que les collaborateurs clés soient exemptés, à leur demande, de l'obligation d'accomplir leur service militaire, leur service de protection civile ou leur service civil.

Nous soutenons également les entreprises importantes pour l'approvisionnement du pays et leurs collaborateurs qui demandent que les autorités étrangères accordent également des permis spéciaux pour le transport de marchandises et la mobilité des frontaliers conformément aux accords commerciaux applicables.

Nous vous prions de transmettre la présente attestation aux entreprises membres de votre association.

Meilleures salutations

Werner Meier  
Délégué à l'Approvisionnement économique du pays